

# Code des Ministères

- 01- Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 02- Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes ;
- 03- Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République,
- 04- Ministère de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration ;
- 05- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- 06- Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales ;
- 07- Ministère des Mines et de l'Energie ;
- 08- Ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation ;
- 09- Ministère des Postes et de l'Economie Numérique ;
- 10- Ministère de la Sécurité et de la Protection civile ;
- 11- Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Industrie ;
- 12- Ministère des Travaux publics et des Transports ;
- 13- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- 14- Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie, chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR ;
- 15- Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur Privé ;
- 16- Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;
- 17- Ministère de l'Equipement Rural ;
- 18- Ministère de la Fonction publique ;
- 19- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- 20- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération ;
- 21- Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- 22- Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières
- 23- Ministères de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation civique ;
- 24- Ministère des Sports et des Loisirs ;
- 25- Ministère de la Santé
- 26- Ministère du Tourisme
- 27- Ministère auprès du Président de la République chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques publiques ;
- 28- Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale
- 29- Assemblée Nationale
- 30- Primature
- 31- Présidence de la République